



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01210020

Ancien N° régional : 01352519

Marais de la source Cocon

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 9,67 ha

Ain

CONTREVOZ, SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	1	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	0	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 8

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Molard Dedon, 1219 m), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Le marais de la source Cocon est un site superbe marqué, à l'ouest, par la présence d'un imposant éboulis rocheux. Il appartient à la catégorie des tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Ce marais est occupé dans sa partie amont par une aulnaie. Dans sa partie aval se développe principalement une cladiaie (formation végétale dominée par le marisque). Plusieurs espèces végétales remarquables y croissent. Citons par exemple le Peucedan des marais. Cette ombellifère peut atteindre un mètre de haut. Elle est protégée en région Rhône-Alpes.

Milieux naturels

37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
44.911	BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESO EUTROPHES
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Peucedan des marais	<i>Peucedanum palustre</i>
Saule rampant	<i>Salix repens L.</i>
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris Schott</i>

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

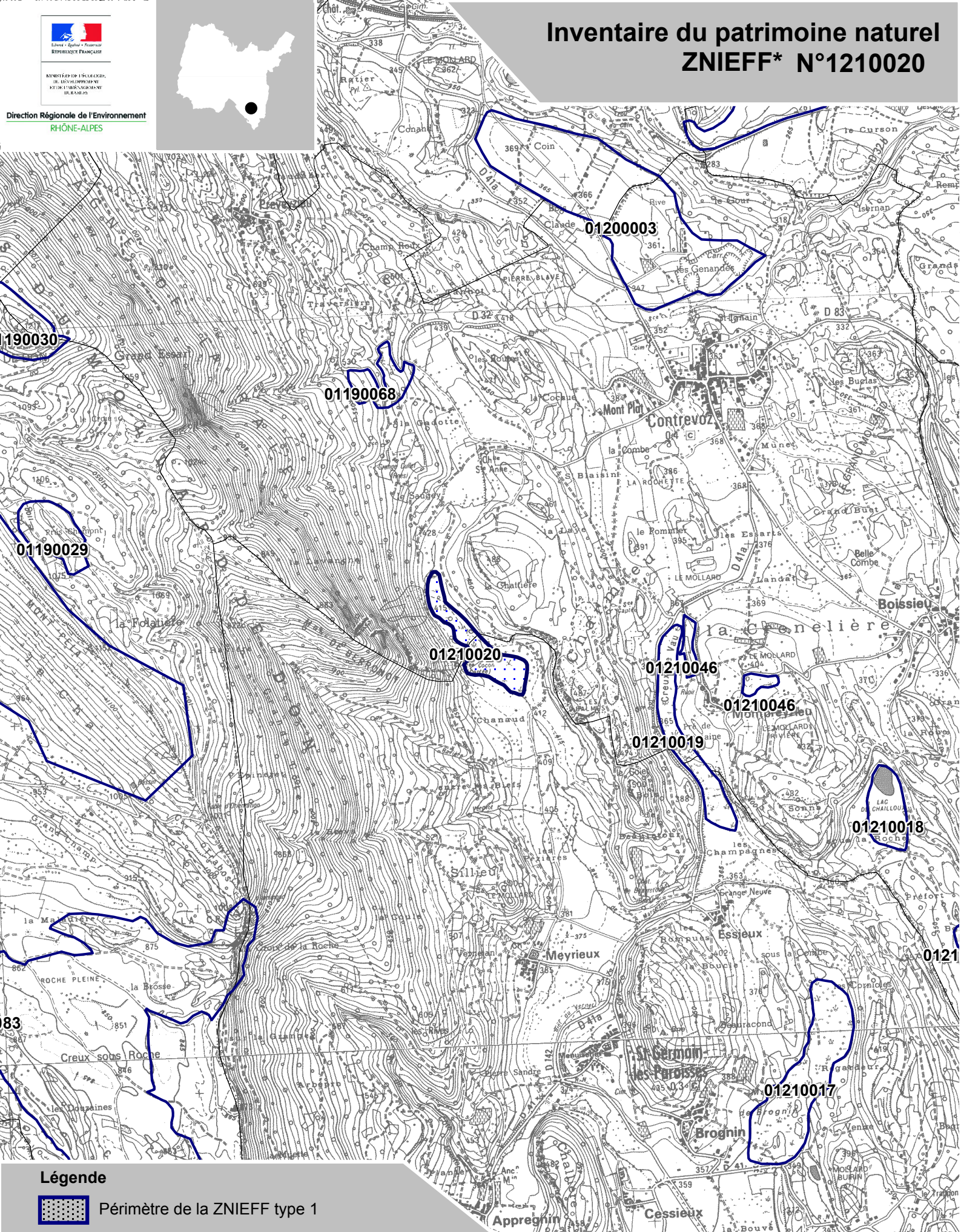
Pas de données disponibles



Ministère de l'Écologie,
du Développement
et de l'Aménagement
du Territoire

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1210020



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)